



L'IMPORTANCE DE POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS)

Réflexion déposée au Secrétariat à la Condition féminine

Relais-femmes
110, Ste-Thérèse, bureau 301
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Le 29 janvier 2016

Relais-femmes

Relais-femmes est un organisme féministe à but non-lucratif qui œuvre dans une perspective de changement social et de promotion des droits des femmes et de leurs organisations. Plus de cent groupes de femmes locaux, régionaux et nationaux sont membres de Relais-femmes, en plus de membres individuelles de divers horizons. Fort de son ancrage dans le mouvement des femmes et le mouvement communautaire et à l'affût des changements qui traversent nos sociétés, Relais-femmes participe activement au repérage des enjeux qui concernent les conditions de vie des femmes.

L'organisme, qui a un rôle d'intermédiation entre l'univers des groupes-terrains et celui des universitaires, a développé un modèle de liaison et de transferts particulier qui s'appuie sur la conviction que de la rencontre des savoirs théoriques et expérientiels peuvent émerger de nouveaux savoirs plus probants pour résoudre des problèmes sociaux et plus complexes. À notre connaissance, il n'existe pas au Québec comme ailleurs dans la francophonie, d'organisme de liaison et de transfert de connaissance dédié à l'égalité femmes-hommes comme vecteur de développement. L'organisme a aussi réalisé des dizaines d'accompagnements sur divers aspects, par exemple, formation et accompagnement en ADS, planification stratégique, démarche de mobilisation, comité de partenaires, plan de développement, priorités de travail, etc.

Son expertise le place au premier plan des domaines du transfert des connaissances, de l'innovation sociale et de la recherche partenariale en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes. Son expérience en cette matière fait de lui une référence au Québec, dans le reste du Canada et même à l'échelle internationale.

Une volonté accrue de partage et d'échange d'informations liées à l'ADS

À la lecture du « Bilan de la mise en œuvre du plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 », Relais-femmes constate les préoccupations décrites concernant la volonté accrue de partage et d'échange d'informations et d'expertise dans les orientations liées à l'ADS. Tel que souligné, il semble effectivement que «les réalisations et les résultats obtenus à la suite d'une ADS sont peu documentés, peu diffusés et par le fait même peu connus » (Secrétariat à la condition féminine, 2015). Par la présente, nous souhaitons donc réitérer l'importance fondamentale de l'ADS dans chacune des sphères de la société québécoise en soulignant des exemples de retombées tangibles et concrètes d'ADS ayant été appliquées ces dernières années au Québec.

L'importance de conserver la production de données sexuées

Pour être en mesure d'appliquer l'approche transversale de l'ADS, une action prioritaire devrait être, à notre avis, la consolidation et l'approfondissement du développement de banques de données sexuées. Pour y parvenir, le renouvellement de l'entente avec l'Institut de la statistique du Québec, afin d'assurer la publication des données sexuées produites par les ministères et les organismes qui prend fin en mars 2016, est essentiel. De tels fondements statistiques représentent des assises qui, bien qu'insuffisantes à elles seules, sont fondamentales pour mieux saisir les réalités différenciées que vivent les femmes et les hommes qui nous entourent au quotidien.

Dans ce même ordre d'idées, nous voyons déjà sur le terrain les effets négatifs des compressions de personnel de la dernière année au Conseil du Statut de la Femme (CSF). En effet, l'incapacité de l'organisme de mettre à jour les portraits statistiques en égalité, par région, due aux compressions financières, représente une menace directe à l'accès à une information différenciée h/f complète et de qualité. Laquelle, à notre avis, est indispensable à une prise de décision éclairée de la part des élu.e.s municipaux pour chacun de leur territoire. Relais-femmes réitère donc sa volonté que soit préservée la production de données sexuées afin d'être documenté sur les différentes réalités et d'ainsi pouvoir agir plus efficacement vers une égalité de fait. Plus encore, nous croyons que la production de données sexuées devrait être approfondie.

L'importance de l'accompagnement en ADS

Notre pratique nous a permis de constater que l'intégration d'une telle approche ne se fait pas systématiquement à la suite d'une seule activité de sensibilisation ou de formation. Parfois, une telle sensibilisation stimule les acteurs et actrices de développement à se pencher sur les enjeux d'ADS lors du début d'un projet, mais cette préoccupation ne se poursuit pas systématiquement lors de la phase d'analyse, de suivi et de recommandations. C'est pourquoi il est primordial d'accentuer l'accompagnement en ADS, à moyen terme, afin que cette approche ne soit plus considérée comme une charge administrative supplémentaire, mais bien, comme une méthode de travail permettant d'être plus à l'écoute des réalités et besoins différenciés des femmes et des hommes. Cet accompagnement pourrait être donné par des accompagnatrices formées en ce sens et accessibles pour toutes les régions du Québec. Formées en réseaux, elles pourraient partager les bonnes pratiques et documenter davantage l'application de l'ADS dans tous les secteurs.

Les conditions gagnantes de l'accompagnement en ADS

Afin de connaître les résultats concrets engendrés par certaines initiatives en ADS, en plus des fondements statistiques sexués et de la perception que les gens en ont, certaines conditions gagnantes doivent néanmoins être mises en place. Ces dernières, présentées ci-dessous, sont essentielles pour un accompagnement réussi en ADS, selon l'expérience réalisée par Relais-femmes auprès d'un groupe de cuisines collectives de la Montérégie (Relais-femmes, 2015) :

- Réfléchir et intégrer la question de l'évaluation dès la conception d'un projet;
- Prendre le temps de bien connaître les partenaires du projet afin de développer un lien de confiance avec eux;
- Bien communiquer aux partenaires accompagnés que l'ADS a pour objectif d'améliorer l'impact futur de leurs actions sur la population ciblée et non d'évaluer la pertinence des mesures mises en place par le passé;
- Se donner des objectifs précis et mesurables et en rendre visibles les effets concrets en lien avec le projet;
- S'assurer dès le départ de l'adhésion et de la collaboration de l'ensemble des actrices et acteurs concernant les processus et les mécanismes tant de l'évaluation que de l'analyse différenciée selon les sexes (Relais-femmes, 2015).

Des collaborations intersectorielles en ADS à préserver

En plus de l'importance de revoir les perceptions relatives à l'intégration de l'ADS dans le développement de notre société, ainsi qu'à la production de données sexuées pour prendre des décisions d'intervention plus réfléchies, Relais-femmes a remarqué que des collaborations considérées improbables, il y a quelques années seulement, ont émergé récemment grâce à l'ADS entre les acteurs de différents milieux de la société québécoise (aînés, jeunesse, culture, logement, etc.).

Ceci est une indication du fait que la systématisation de l'ADS dans différents pans de notre société commence à être réellement intégrée et à porter ses fruits. Or, le contexte de réorganisation territoriale et de réformes régionales auxquelles sont actuellement confrontées les régions du Québec menace la pérennisation de telles avancées. Il serait extrêmement dommage que les débuts d'une collaboration de plus en plus atterrie et efficiente liée à l'ADS, que ce soit à travers la mise en œuvre de politiques d'égalité dans plusieurs municipalités du Bas St-Laurent ou encore la création d'indicateurs d'observation lors de l'aménagement de parcs, comme cela a été développé par la table de concertation des groupes de femmes du Saguenay Lac Saint-Jean, soit compromise par une remise en question de la pertinence démontrée de l'ADS. Relais-femmes est réellement inquiet de voir menacée la pérennité d'analyses différenciées h/f innovantes, à l'intersection entre deux ou même plusieurs mondes, qui ont un impact réel et significatif sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Des exemples réussis d'ADS

Plusieurs exemples d'ADS réussie ont été réalisés ces dernières années. Parmi ceux-ci, l'ADS réalisée par *Femmessor Montréal*, a permis de constater, entre autres, que «les nombreux programmes de financement existants ne proposent rien aux femmes de plus de 35 ans, constat inquiétant sachant que les femmes entrepreneures se lancent souvent en affaires plus tard dans leur vie que leurs homologues masculins» (Femmessor, 2015). Il s'agit donc d'un résultat pertinent obtenu grâce à une réflexion sensible aux différences vécues par h/f.

Un autre projet en ADS, réalisé par le Conseil des Montréalaises, concernant l'utilisation du transport en commun, a permis quant à lui de démontrer que les femmes utilisent différemment des hommes le transport public. En effet, elles ont des parcours brisés (partir du travail, arrêter à l'épicerie, passer ensuite à la garderie et se rendre à la maison); elles utilisent plus le transport en commun et circulent davantage à proximité du lieu de résidence que les hommes. Ces constats observés, qui différencient les besoins des hommes et des femmes, nécessitent de façon

inéluçtable une stratégie d'intervention distincte afin de respecter les besoins et réalités des hommes et des femmes (Conseil des Montréalaises, 2007).

Par ailleurs, un projet mené par la Table régionale des personnes aînées sur la prévention de la détresse psychologique et du suicide a permis de rendre visibles les différences entre les femmes aînées et les hommes aînés en regard du suicide. Par exemple, les facteurs prédisposant au suicide étaient souvent analysés en fonction de la réalité des hommes. Cette situation faisait en sorte que les interventions auprès des femmes touchées par le suicide n'étaient pas toujours adéquates compte tenu d'une compréhension biaisée du problème. La Table, par la suite, a produit un document sur les spécificités des femmes et des hommes aînés dans le but d'outiller les formateurs et les formatrices qui animent des ateliers de sensibilisation. Le document regroupe des informations, des études en lien avec les particularités des femmes aînées et des hommes aînés en situation de détresse psychologique (Table régionale des personnes aînées du Centre-du-Québec, 2014).

En plus de permettre aux gestionnaires de prendre des décisions plus éclairées à l'égard du transport public et des programmes de financement sensibles aux réalités distinctes des entrepreneures, en phase avec les valeurs québécoises, un autre exemple pertinent d'utilisation de l'ADS est la création d'un guide d'observation des parcs de la ville de St-Félicien par la table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le guide d'observation des parcs sensible à l'ADS, qui met l'accent sur les réalités différenciées des hommes et des femmes dans l'aménagement des parcs, devient un incontournable pour réfléchir les espaces publics en fonction des besoins de tous les citoyens et citoyennes (Récif 02 : table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2012).

L'ADS, un outil qu'administratif?

L'ADS a été intégrée dans les mécanismes gouvernementaux, la plupart du temps, en la présentant tel un outil de gestion supplémentaire visant à faciliter la prise de décisions. Dans un contexte changeant et transitionnel, conjuguée aux réformes et aux réorganisations territoriales des dernières années, qui exigent déjà beaucoup d'efforts et de temps, cette approche a pu être perçue uniquement comme un outil de gestion supplémentaire qui surcharge les fonctionnaires et les gestionnaires. Or, bien qu'elle puisse servir de référent pour prendre des décisions, et qu'à court terme l'intégration de l'ADS au sein d'un organisme ou d'une entreprise puisse effectivement exiger un certain investissement en temps de formation et d'accompagnement, il appert qu'à moyen terme, la mise en place de projets de développement sensibles à l'ADS ne demande aucun effort supplémentaire, puisque cette approche aura alors été intériorisée par les membres de l'équipe et fera partie intégrante des approches et des manières de travailler au quotidien. Ces dernières

n'en seront que davantage en harmonie avec les valeurs d'égalité et plus rentable économiquement.

Vers un soutien des initiatives de réseautage en ADS

Au-delà de se limiter à la production de données ventilées selon le sexe, comme cela a été réalisé dans le cadre de plusieurs recherches par le passé, il appert que la différenciation ventilée initialement présentée dans les premières étapes des processus de développement des communautés ne se concrétise que trop rarement dans toutes les étapes, jusqu'à l'analyse et les recommandation des projets. Or, par sa capacité à répondre aux besoins des réalités différenciées des femmes et des hommes, les quelques exemples ci-dessus ont démontré la contribution marquée de l'ADS à l'amélioration du bien-être, tant économique que social, de la société québécoise. Cela laisse entrevoir que malgré la volonté de plus en plus marquée des acteurs à intégrer l'ADS dans l'ensemble des étapes d'un projet, cette approche ne fait que commencer à être réellement intégrée en profondeur. Ce qui permet qu'elle ne soit pas perçue par les gestionnaires comme un outil administratif supplémentaire plutôt que comme une ressource riche, utile et consciente des réalités qui l'entourent.

Plusieurs initiatives en ADS mises de l'avant par le Secrétariat à la condition féminine, par le passé, ont été très porteuses et appréciées par les acteurs et actrices qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et les hommes au Québec. Toutefois, les compressions budgétaires des dernières années compromettent l'avancée de l'intégration de l'ADS dans les différentes sphères de la société québécoise, pouvant aller jusqu'à menacer l'égalité de fait entre les hommes et les femmes.

Relais-femmes réitère donc l'importance d'accorder une place prépondérante et durable à l'Analyse différenciée selon les sexes dans la Politique d'égalité. En ce sens, nous proposons que l'accompagnement-formation en ADS soit privilégiée auprès des organismes et institutions et qu'elle s'inscrive dans une échelle temporelle à moyen et long terme pour en augmenter la pérennisation plutôt que d'opter pour une logique de projets, plus déstabilisante et moins pérenne pour les communautés.

RÉFÉRENCES

Dejean, Frédéric (2015). « Une analyse différenciée selon les sexes (ADS) du sondage *Projet pilote Prospérer ici, venues d'ailleurs* », pour Femmessor, Montréal.

Récif 02 : Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2012). « Pour une observation des parcs selon l'analyse différenciée selon les sexes : ville de St-Félicien », Alma, 32 pp.

Relais-femmes (2015). « Leçons et apprentissages de l'accompagnement en évaluation et en analyse différenciée selon les sexes (ADS) », fiche-synthèse, 2 pp.

Secrétariat à la condition féminine (2015). « Bilan de la mise en œuvre du plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 », Gouvernement du Québec, p.25.

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2007). « Guide synthèse : l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et dans celles des instances locales et régionales », Gouvernement du Québec, p. 8.

Table de concertation des groupes de femmes du Bas St-Laurent (2015). Qu'arrivera-t-il de l'égalité dans nos régions? [En ligne]: <http://www.femmes-bsl.qc.ca/fr/nouvelle/qu-arrivera-t-il-de-l-egalite-dans-nos-region> (page consultée le 18 janvier 2016).

Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec [En ligne] : <http://aines.centre-du-quebec.qc.ca/documentation-et-information/> (page consultée le 28 janvier 2016).